

## Le comité d'initiative ECOLE 2010 communique

**Instance consultée par le DFJC, le comité d'initiative ECOLE 2010 (initiative soutenue par plus de 15'200 signatures validées) a rejeté en bloc le projet de loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) et met ci-dessous sa réponse, rendue le 12 mars 2010, à disposition de la presse :**

Le comité d'initiative a accepté de faire partager ses sensibilités dans le cadre des groupes de travail HarmoS. Le projet de loi qui résulte de ces travaux montre clairement que, s'ils ont été entendus, les initiants n'ont pas été écoutés. Au sein de ces groupes de travail, la sous-représentativité des "simples enseignants" non membres de comités de syndicats a été significative d'un manque de volonté de s'attacher aux vrais soucis du terrain.

Pour les initiants, l'initiative "Ecole2010" demeure, dans ses principes fondateurs, bien supérieure à ce projet censé lui servir de contre-projet, notamment en matière de structure scolaire, de mise en œuvre dans les classes et les écoles, de compatibilité avec l'organisation sociale vaudoise, de préparation des élèves aux réalités de la vie active et d'efficacité pédagogique.

Dès lors que leur travail dans les groupes HarmoS n'a donné lieu à aucune concession sur les grands principes, les initiants s'abstiennent de communiquer les résultats détaillés de leur travail d'analyse du texte soumis à la consultation.

**Globalement, l'avant-projet LEO identifie mal les plus grands problèmes de l'école vaudoise et leur apporte par conséquent de mauvaises solutions :**

- Le projet chamboule une nouvelle fois toutes les structures et les principes porteurs actuels de l'école vaudoise, alors que celle-ci recherche désespérément une stabilité qu'elle n'a plus retrouvée depuis 1996. Ce défilé de changements et de mutations incessants n'est certainement pas étranger aux difficultés rencontrées par l'école vaudoise aujourd'hui.
- Inspirée directement des pratiques d'autres systèmes, la volonté obstinée de supprimer les filières et le redoublement ne tient compte ni des différences culturelles, ni des conditions dans lesquelles ces pratiques sont rendues possibles (stabilité du système scolaire, confiance de la population dans l'école, homogénéité sociale, méthodes efficaces d'enseignement de la langue maternelle, enseignants mal rémunérés pour compenser les coûts supplémentaires des besoins accrus d'encadrement, etc.). Dans le contexte vaudois, ce refus d'orienter aurait comme conséquence de jeter le trouble dans le choix des jeunes pour leurs études post-obligatoires et risque fort de dévaloriser indûment la filière professionnelle au profit de la voie prétendument plus prestigieuse des études gymnasiales, sur le modèle français du « bac pour tous ».
- Les structures de l'école vaudoise n'ont pas à être remises en cause. Par contre, les méthodes imposées aux enseignants par les expertises venues "d'en-haut" portent une lourde responsabilité dans les lacunes accumulées par de trop nombreux élèves (*pédagogie de l'élève au centre, usage du constructivisme dans les apprentissages fondamentaux, manuels scolaires inadaptés aux écoliers, laxisme légal dans les mécanismes de promotion, système d'évaluation peu transparent aux degrés primaires,...*).
- Le texte de l'initiative ECOLE 2010 » le démontre : moyennant des aménagements préservant ses structures actuelles, notre système scolaire contient tous les germes d'une école potentiellement très efficace, permettant une intégration aisée des principes HarmoS. Pour cela, l'école vaudoise dispose de tous les atouts nécessaires, avec des enseignants prêts à se spécialiser en contrepartie de la reconnaissance de leur nouveau degré d'expertise.

**Cette réponse est soutenue et également validée par l'association cantonale d'enseignants AVEC et les associations cantonales de parents ASPICS et AVPC.**

Comité ECOLE 2010 Case postale 30 1816 Chailly sur Montreux	AVEC Association Vaudoise d'enseignants pour une Ecole Crédible	ASPICS Association des Parents Intéressés et Concernés par la Scolarité	AVPC Association Vaudoise de Parents Chrétiens
---	---	---	---

Contact : Jean-François Huguelet, porte-parole pour l'initiative ECOLE 2010 : 079 200 67 23